

AN 2011
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 28 janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREIL, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel DEMARTY.

CONSEILLERS EN EXERCICE 15 : présents : 13 : DEMARTY Daniel, REGAUDIE Gabrielle, BIDAUD Jacques, VIAROUGE Laurent, MERAUD Bernadette, BESSOULE Christophe, BLANCHET Christian, DEBETH Marie-Pierre, DUCAILLOU André, MUHLEBACH Chantal, PHALIES Jacques, RESTOUEIX Marie Laure, VETIZOU Stéphanie.

ABSENTE : PERICAUD Virginie,
ABSENT EXCUSE : CHRETIEN Pierre-Louis,

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, pris au sein du Conseil Municipal. André DUCAILLOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il acceptées.

ORDRE DU JOUR

00 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.

01 – ESPACE PUBLIC : DENOMINATION DES VOIES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS

02 – BUDGET : AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

03 – LIMOGES METROPOLE : ADOPTION DU RAPPORT 2010 DE LA COMMISSION D'EVALUATION LOCALE DES TRANSFERTS DE CHARGES

00 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.

Lecture faite du compte rendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APPROUVE sans réserve le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

01 – ESPACE PUBLIC

DENOMINATION DES VOIES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements Et des Régions ;

Le maire expose au Conseil Municipal qu'il devient indispensable pour la Commune d'Aureil de poursuivre la dénomination des voies communales et la numérotation des habitations afin de faciliter l'accès des soins, et des premiers secours, le développement des services à la personne, la livraison des entreprises et des particuliers, la distribution du courrier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 12 voix pour et une voix contre,

APPROUVE la dénomination des voies communales suivant le document annexé à la présente délibération ;

DECIDE que partout où cela sera nécessaire la numérotation sera déterminée en fonction de la distance entre l'habitation concernée et le début de la voie ;

AUTORISE le maire à signer tout document permettant de mener à bien cette opération.

02 – BUDGET

AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 7 de la loi du 2 mars 1982 modifié par l'article 15 de la loi du 15 janvier 1988, permettant d'autoriser des dépenses d'investissement avant le vote du BP, dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Vu le budget de l'exercice 2010 prévoyant :

- 464 334 € au chapitre 23 et
- 46 481 € au chapitre 21

Vu l'état des restes à réaliser ;

Vu les propositions du maire concernant les dépenses à engager ;

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement suivantes :

- Chapitre 21 : 10 000 €
- Chapitre 23 : 30 000 €

PRECISE que les dépenses engagées seront reprises au budget primitif 2011.

03 – LIMOGES METROPOLE

ADOPTION DU RAPPORT 2010 DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Le maire présente le rapport 2010 de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges de Limoges Métropole adopté lors de la réunion du 7 décembre 2010 relatif aux conséquences :

- De la perception par Limoges Métropole de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) d'ERDF, de GRDF et des opérateurs de télécommunication,
- De reprise par la commune d'Isle de la compétence "Eclairage Public".

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges selon le rapport présenté.

LA SEANCE EST LEVEE A 19H30

Le Président

le Secrétaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

REGAUDIE Gabrielle		DUCAILLOU André	
BIDAUD Jacques		MUHLEBACH Chantal	
VIAROUGE Laurent		PERICAUD Virginie	ABSENTE
MERAUD Bernadette		PHALIES Jacques	
BESSOULE Christophe		RESTOUEIX Marie-Laure	
BLANCHET Christian		VETIZOU Stéphanie	
CHRETIEN Pierre-Louis	EXCUSE		
DEBETH Marie-Pierre			